

**Durée : 4 jours soit 28 heures**

**Objectifs de la formation :**

Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite de chariots de manutention.  
 Permettre à l'employeur la délivrance de l'autorisation de conduite correspondante.  
 Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité ou CACES® R.489 (valide 5 ans).

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

Présentiel. La société FORMATION BOUQUINET utilise des méthodes en exposant, en reformulant, en questionnant, en démontrant, en illustrant et en corrigeant les candidats.

**Pré requis :**

Tout personnel destiné à conduire des chariots élévateurs et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises.

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelles : un gilet rétro-réfléchissant, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, les EPI nécessaires adaptés au chariot et à son environnement et une pièce d'identité.

Etre âgé de plus de 18 ans, être apte médicalement, comprendre oralement le français. Maitriser les quatre opérations de calcul de base.

Le candidat doit être titulaire de la catégorie de permis de conduire correspondant (Selon l'article L221-1).

**Public concerné :**

Tout personnel destiné à la conduite de chariots élévateurs.

**Référent pédagogique : Sébastien BOUQUINET**

**Formation Théorique : 0,5 jour soit 3,5 heures**

- J3AM Connaissances générales
- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur /du conducteur
- Dispositif CACES®
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

**Formation Pratique 2,5 jours soit 17,5 heures**

- J1AM **Prise de poste et vérification notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique**
- J1AM Utilisation des documents
- J1AM **Conduite et manoeuvres**
- J1AM Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
- J1PM Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge
- Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur :
- J1PM Prendre et déposer une charge au sol
- J2AM Evaluer la position du centre de gravité de la charge,
- Exercices de conduite et manoeuvre selon la catégorie de chariot
- J2PM Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
- J2PM Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- J3PM Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
- J3PM Assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule
- manutentionner une charge longue, un contenant rigide contenant un liquide et une charge déformable (sac, big bag...)
- J3PM Préparer une palette en hauteur
- Charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport
- Effectuer une manoeuvre de descente de la cabine en cas de panne
- J3PM **Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance**

**Temps d'appropriation et d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)**

**Test CACES® 1 jour soit 7 heures**

- J4AM Test d'évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée "testeur" selon le référentiel des connaissances
- J4PM théoriques et pratiques de la Recommandation R.489 de la CNAM.

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement.